

Un régime novateur prêt pour l'avenir!



Rapport annuel
2021



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

Table des matières

Message du comité de retraite	1
Message du secrétariat	2
L'équipe de travail	3
La situation globale du Régime	4
Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2021	4
La situation financière au 31 décembre 2021	8
Les rendements de la caisse	11
Les placements du Régime	14
Le Régime en bref	17
Les membres actuels du comité de retraite	18
Les formations	19
Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées	20

Message du comité de retraite

Toujours en croissance!

L'année 2021 n'a pas été de tout repos! Malgré les flottements et les incertitudes liés à la pandémie, le Régime a poursuivi sa croissance avec l'accueil de 84 nouveaux groupes membres et plus de 1372 personnes participantes. Cette croissance a un effet indéniable sur le secrétariat qui a su accueillir de façon personnalisée tous ces nouveaux organismes; il continue d'offrir un service de qualité à l'ensemble des membres du Régime.

L'expérience des treize dernières années amène le comité à ajuster ou à clarifier certains articles du Texte du Régime afin de refléter la réalité des groupes. Ainsi, le comité a revu trois articles du Texte du Régime concernant, les règles d'adhésion des employés non réguliers et les taux de cotisation. Ces modifications font partie de l'amendement no 15 disponible sur notre site Internet.

Sur le plan des rendements de la caisse, 2021 a été une excellente année. Les surplus engendrés ont permis au comité de retraite d'accorder l'indexation pour l'année 2021 afin que les personnes retraitées puissent faire face en partie à l'inflation.

À la fin de 2021, à notre grande surprise, Retraite Québec a convoqué tous les régimes de retraite à financement salarial à une consultation sur le Règlement sur les RRFS. Si plusieurs éléments de la consultation concernaient un arrimage avec d'autres types de régimes ou des simplifications dans l'administration des régimes, un point concernait la possibilité de conserver les personnes retraitées orphelines avec la mise en place de modalités de contrôle. Nous avons donc bon espoir que les modifications proposées au règlement par Retraite Québec à la suite de ces consultations nous permettront de garder les personnes orphelines dans le Régime comme nous le réclamons depuis longtemps!

L'autre bonne nouvelle de l'année est certainement la reconnaissance du Régime comme partenaire dans

le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC). Un des objectifs du plan d'action dans les méthodes de rétention du personnel est la hausse du nombre d'adhérents au Régime de retraite. Nous aurons donc accès à un budget de promotion et de formation pour la durée du plan. Attendez-vous à nous voir dans votre région d'ici les prochains mois! Et n'hésitez pas à nous inviter, car il nous importe de visiter nos membres régulièrement pour rappeler les avantages et les caractéristiques de notre régime de retraite.

Le mode virtuel des rencontres a modifié le rythme des réunions du comité. Au lieu de faire des rencontres sur 1 ½ journée, 4 à 5 fois par année, le comité a opté pour des rencontres plus fréquentes d'une demi-journée, pour un total de 13 réunions. Le plus grand changement dans la composition du comité est certainement l'arrivée de Normand Vachon en juin comme nouveau membre indépendant. Ce dernier avait la lourde tâche de remplacer Michel Lizée qui occupait ce poste depuis la création du Régime, ce qu'il a su faire avec brio. Il s'avère un excellent vulgarisateur et formateur; le comité se sent bien accompagné dans sa prise de décision. En juin, le comité a également accueilli Sophie Charpentier comme nouvelle représentante des personnes actives en remplacement de Francis Boursier qui a dû quitter le comité en mars. Au comité exécutif, Marie Leahy a remplacé Régis Audet à l'automne. L'exécutif s'est quant à lui réuni 8 fois, soit un peu plus souvent qu'à l'habitude, entre autres pour la recherche d'un nouveau membre indépendant et la préparation de la consultation de Retraite Québec sur les RRFS.

Enfin, l'année 2022 commence difficilement avec des marchés boursiers et obligataires peu performants; le comité suit avec attention la situation. Mais comme l'an passé, terminons en nous rappelant cette phrase de Michel Lizée : « *Notre régime est conçu pour faire face à la tempête!* » Alors continuons d'aller de l'avant et préparons-nous à poursuivre notre croissance.

Message du secrétariat

En formule hybride toute l'année, l'équipe du secrétariat a été plus qu'occupée en 2021. On pourrait même qualifier 2021 de l'année de tous les records ! En effet, le Régime a accueilli le plus grand nombre de groupes en une seule année depuis sa mise sur pied, a eu le plus grand nombre de nouvelles personnes rentières, le plus grand nombre de rachats d'années de service, le plus de modifications de taux de cotisation et donné le plus de formations. Oui, quelle année! Tout ce travail est partagé entre les membres de l'équipe qui, chacune à sa façon, contribue à l'accueil et à l'accompagnement des employeurs et des personnes participantes dans l'ensemble de leurs démarches.

Non seulement de plus en plus d'organismes prennent conscience de l'importance d'offrir un régime de retraite à leur personnel, mais plusieurs membres du Régime souhaitent faire encore mieux en utilisant les outils mis à leur disposition pour contribuer davantage à la sécurité du revenu du personnel. Cette année, la hausse importante du nombre de calculs de rachats de service passé est attribuable au grand nombre d'employeurs qui ont fait des rachats pour leur équipe de travail, sans compter ceux qui ont fait des cotisations volontaires ou augmenté, de façon temporaire ou à plus long terme, leur taux de cotisation.

Avec la reconnaissance du Régime inscrite dans le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), l'équipe sera mobilisée pour la suite du développement du Régime et l'accompagnement de tout un chacun. Nous souhaitons

non seulement rencontrer de nouveaux groupes, mais également développer de nouveaux outils pour permettre de mieux comprendre le Régime et ses avantages.

Au quotidien, le secrétariat travaille en étroite collaboration avec l'équipe de PBI, la firme d'actuaire, pour l'administration de tous les dossiers, que ce soient les rentes, les rachats ou les remises mensuelles. Avec le départ de Michel Lizée, elle s'est avérée d'un grand soutien dans cette transition importante. D'ailleurs, le secrétariat, qui pouvait se référer à Michel à tout moment, a dû s'adapter à son absence. Mais heureusement, l'équipe a su assurer une continuité dans les services malgré quelques mouvements au poste d'agente d'accueil et d'administration. Un sixième poste a même été ouvert en réponse à la croissance du Régime. Maria Bekka, qui a été embauchée en avril 2021 comme agente d'accueil et d'administration, est devenue en novembre 2021, technicienne à l'administration et aux communications. Aussi, dans l'année, nous avons pu compter sur l'apport bénévole de Marie Leahey, membre du comité de retraite, pour accomplir plusieurs tâches en période de transition. Son support nous est très précieux.

Finalement, en fin d'année, le secrétariat a entamé des démarches avec une firme externe pour la révision des postes et des échelles salariales. Les résultats de ce travail seront déployés en 2022. D'ici là, l'équipe poursuit son engagement auprès des membres et des personnes participantes.



L'équipe de travail

Anabelle Caron,
coordonnatrice générale
anabelle@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 24

Martine Marleau,
coordonnatrice administrative
martine@regimetretraite.ca
514 878-4473 poste 23

Anne-Marie de la Sablonnière,
responsable de la formation et du service aux personnes participantes
anne-marie@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 22

Maria Luisa Apaza,
responsable de la comptabilité
marialuisa@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 25

Maria Bekka,
technicienne à l'administration et aux
communications (avril 2021 - juillet 2022)

Josée Trudeau,
agente d'accueil et d'administration (depuis juillet 2022)
josee@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 21

Andrianina Ramaroson,
agente d'administration (jusqu'en mars 2021)

La situation **globale** du Régime



Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2021

Des actifs toujours en forte croissance

L'actif total du Régime a fortement augmenté en 2021, passant de 99 millions \$ à presque 128 millions \$. Une hausse de 28 % en une seule année ! Les hauts rendements de 2021 nous ont aidé, contribuant pour 15 millions \$ (46 %) de l'augmentation des actifs, comparativement à 7,5 millions en 2020 qui s'était également avérée une bonne année. Cependant, c'est toujours la hausse des cotisations qui contribue le plus à l'augmentation des actifs; ainsi le Régime a reçu 18 millions de cotisations au courant de l'année, ce qui représente 54 % de la hausse des actifs. Si tous les types de cotisations au Régime ont augmenté dans l'année (cotisations salariales, patronales, volontaires et rachats), c'est du côté des rachats d'employeur que cette hausse est la plus marquée (129 %). On trouvera dans le tableau 1 les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2021, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier au 31 décembre 2021.



Tableau 1

État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2021

Actif disponible au début**99 356 880 \$**

Augmentation de l'actif

Cotisations patronales	8 681 996 \$
Cotisations salariales régulières	6 052 750 \$
Cotisations salariales volontaires	1 194 485 \$
Rachats — employés-ées	793 662 \$
Rachats — employeurs	1 328 161 \$
Sous-total	18 051 054 \$

Diminution de l'actif

Frais d'administration

Salaires et charges sociales	405 058 \$
Honoraires : Actuariat	410 252 \$
Honoraires : Autres	15 574 \$
Dépenses de bureau	67 210 \$
Déplacements/représentations	3 625 \$
Frais d'enregistrement	99 819 \$
Formations — comité	7 714 \$
Assurances — comité	30 319 \$
Amortissement	28 881 \$
Frais d'administration	1 068 452 \$
Moins autres	(41 246 \$)
Total — frais d'administration	1 027 206 \$
Frais bancaires	5 021 \$

Revenus de placements 15 163 212 \$**Frais de gestion des placements**

Frais des gestionnaires	534 297 \$
Gardien de valeurs	30 888 \$
Honoraires-conseils (PBI)	85 356 \$
Assurance responsabilité	8 835 \$
Total — frais placements	659 376 \$
Rentes	652 164 \$
Remboursements	1 206 029 \$
Transferts autres régimes	1 219 772 \$

Total

33 214 266 \$**4 769 568 \$**

**Actif net disponible pour
le service des prestations
à la fin de l'exercice**

127 801 578 \$

Les frais de gestion poursuivent leur tendance à la baisse

Le graphique suivant permet de visualiser la baisse progressive des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des 6 dernières années.

Graphique 1

Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen en caisse, 2016-2021

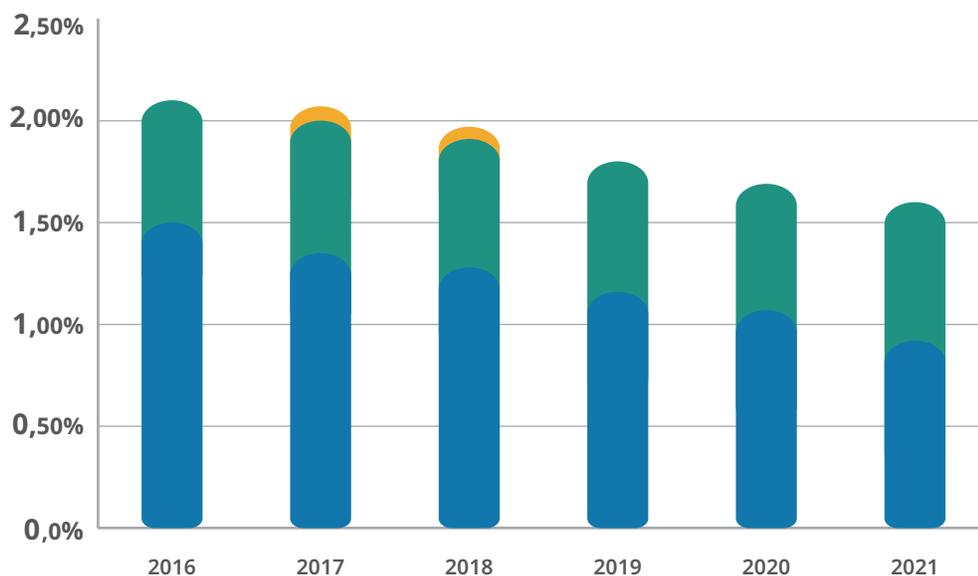


Tableau 2

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Administration (subventions)	0,00 %	0,07 %	0,06 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Administration et frais bancaires (caisse)	1,50 %	1,35 %	1,28 %	1,16 %	1,07 %	0,92 %
Gestion de l'actif (caisse)	0,60 %	0,65 %	0,63 %	0,64 %	0,62 %	0,68 %
TOTAL - En % de l'actif moyen	2,10 %	2,07 %	1,97 %	1,80 %	1,68 %	1,60 %

Le graphique et le tableau permettent de constater qu'en 6 ans, **les frais totaux d'administration et de gestion des placements** sont passés de 2,10 % à 1,60 % de l'actif moyen. L'écart entre nos frais totaux et ceux des REER typiques (souvent plus de 2 %) ne cesse de croître avec les années en raison de la croissance des adhésions et des actifs du Régime. Cette épargne de coût de gestion augmente d'autant l'argent qui reste dans le portefeuille des personnes participantes.

Si les **frais d'administration** ont encore connu une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total, passant de 1,07 % à 0,92 %, les **frais de gestion des placements** ont connu une légère hausse à 0,68 % de l'actif moyen du Régime. Le tableau 3 illustre l'évolution des frais de gestion et leur ventilation en 2020 et 2021.

Tableau 3

Frais de gestion des placements en \$ et en % de l'actif moyen, 2020-2021

	2021		2020	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais de gestion des placements				
Frais et honoraires des gestionnaires <i>selon le rapport financier</i>	534 297 \$	0,48 %	400 919 \$	0,45 %
Honoraires Gardien de valeurs	30 888 \$	0,03 %	25 593 \$	0,03 %
Assurance — responsabilité fiduciaire	8 835 \$	0,01 %	5 216 \$	0,01 %
<i>Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents et n'apparaissant pas au rapport financier</i>	98 980 \$	0,09 %	48 537 \$	0,05 %
Frais de gestion des placements	673 000 \$	0,60 %	480 265 \$	0,54 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	85 356 \$	0,08 %	69 967 \$	0,08 %
Total, incluant honoraires-conseils en placements	758 356 \$	0,68 %	550 232 \$	0,62 %

La légère remontée des frais de gestion des placements, en dépit de l'augmentation importante des actifs, résulte certainement de l'augmentation de la pondération des actifs dans des fonds un peu plus coûteux, mais plus performants. Cette année, le démarrage du fonds de fonds en infrastructures mondiales contribue entre autres à cette augmentation de frais, mais devrait nous procurer des rendements intéressants, surtout dans un contexte de baisse des marchés et de hausse des taux d'intérêts.



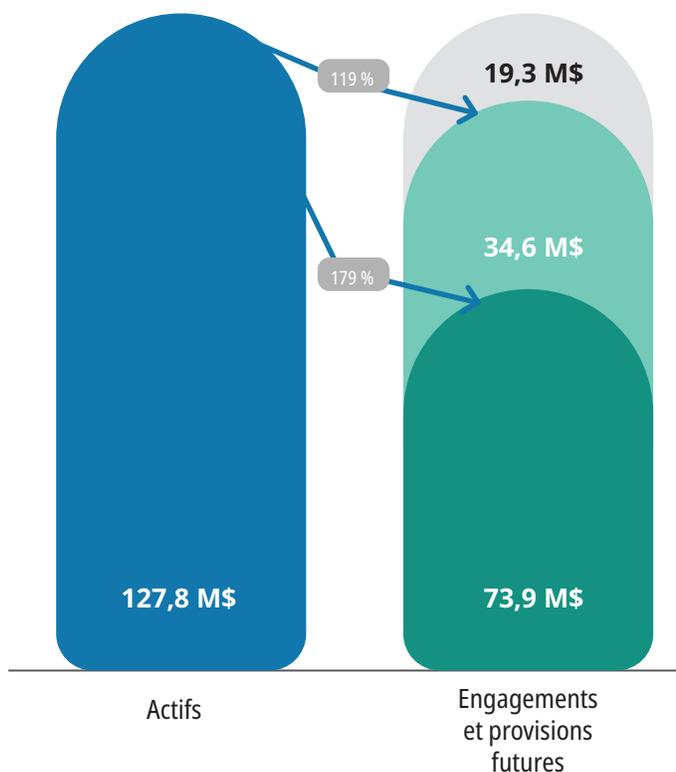
La situation financière au 31 décembre 2021

Une excellente santé financière qui permet l'indexation de l'année 2021

La croissance plus importante des actifs du Régime par rapport à ses engagements améliore encore davantage la situation financière du Régime. À la fin de 2021, la capitalisation du Régime s'élevait à 179 % après l'indexation des rentes pour l'année 2021, ce qui laisse un surplus de 19 M\$, comparativement à 12 M\$ au 31 décembre 2020.

Graphique 2

Capitalisation du Régime au 31 décembre 2021



Comme nous le démontre le graphique 2, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2021 (127,8 millions \$) est égal à **1,79 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participantes au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour les années 2008 à 2021. Cela nous permet d'affirmer que le **Régime affichait un surplus de 79 %** par rapport aux rentes garanties acquises.¹

De plus, même en ajoutant la **réserve pour indexation**, laquelle atteint plus de 34 millions \$, la caisse du Régime serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2021 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, puisque l'actif est égal à 1,19 fois la valeur des rentes acquises indexées².

Finalement, le surplus résiduel est passé de 12,6 millions \$ à 19,3 millions \$, ce qui constitue un coussin intéressant pour faire face à d'éventuelles incertitudes, comme nous pouvons le prévoir pour 2022.

Surplus

Provision pour indexation future obligatoire (art. 122 de la Loi RCR)

Capitalisation minimale requise pour assurer le versement des rentes garanties (y inclus l'indexation 2008-2021)

¹La capitalisation est calculée en excluant les cotisations volontaires des actifs et des engagements du Régime.

²Ce calcul est théorique : nous ne pouvons indexer les rentes qu'au fur et à mesure que les années avancent et que nous connaissons la situation financière réelle du Régime. Il est toutefois rassurant de savoir que nous avons *déjà* l'argent nécessaire.

Les principales sources de gains et pertes en 2021

Dans son évaluation, l'actuaire dresse un tableau des principales sources de gains et de pertes expliquant la hausse du surplus actuariel. L'augmentation des actifs provient principalement du rendement plus élevé par rapport à l'hypothèse de 5,5 % net des frais de gestion, de la réserve d'indexation générée sur 2,2% pour 2021 et des cotisations plus élevées que prévu. L'indexation des rentes pour les actifs et inactifs est venue diminuer ces gains de l'année, pour totaliser 2,6 millions d'augmentation. Notons finalement que l'indexation est plus élevée que l'hypothèse de 2,2% de l'évaluation précédente; celle-ci a donc coûté 0,5 M\$ de plus que prévu.

L'indexation des rentes

Notre **politique de financement** accorde la **priorité à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives. La décision du comité de retraite d'indexer l'année 2021 a permis que la valeur de la rente acquise suive l'évolution du coût de la vie.

Le prochain tableau précise l'expérience du Régime en matière d'indexation. On y constate que 100 % du service jusqu'au 31 décembre 2021 a été pleinement indexé.

Tableau 4

Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62%	2011	2008	12,44 \$
2009	0,40%	2011	2008 et 2009	12,36 \$
2010	1,70%	2011	2008 à 2010	12,31 \$
2011	2,80%	2014	2008 à 2011	12,11 \$
2012	1,80%	2014	2008 à 2012	11,78 \$
2013	0,90%	2014	2008 à 2013	11,57 \$
2014	1,80%	2017	2008 à 2014	11,46 \$
2015	1,20%	2017	2008 à 2015	11,26 \$
2016	1,40%	2017	2008 à 2016	11,13 \$
2017	1,50%	2019	2008 à 2017	10,98 \$
2018	2,30%	2019	2008 à 2018	10,81 \$
2019	1,90%	2021	2008 à 2020	10,57 \$
2020	1,00%	2021	2008 à 2020	10,37 \$
2021	2,70%	2022	2008 à 2021	10,27 \$
2022				10,00 \$

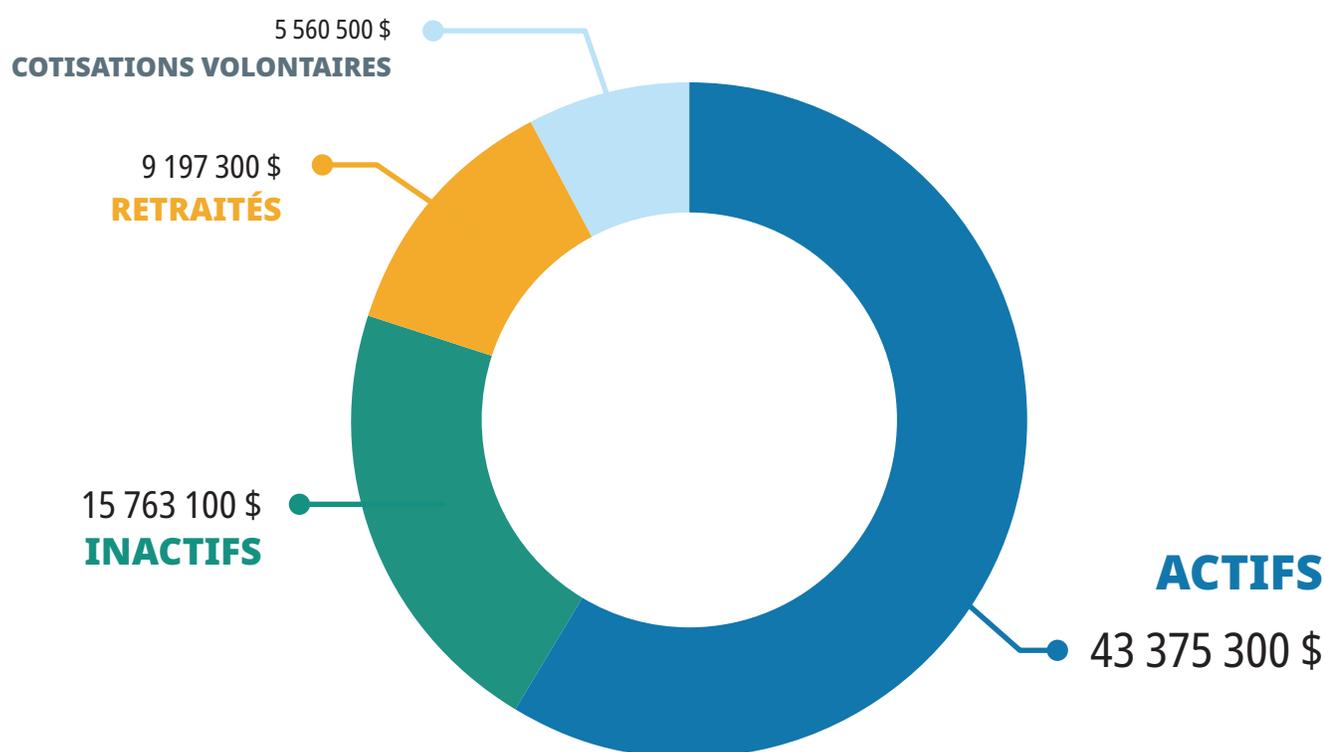
L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2021 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

Un régime toujours jeune

L'évaluation actuarielle nous montre également que notre régime est toujours jeune, puisque 59 % des engagements du Régime sont envers des personnes participantes actives, 21 % envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives), tandis que 12 % servent à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires représentent plus de 8 % du total du passif. Cependant, nous constatons que la proportion des engagements envers les personnes actives et les retraités tend graduellement à s'équilibrer, puisque la proportion des engagements envers les personnes retraitées a augmenté de 2 % en 2021 et que celle envers les participants actifs a diminué dans une même proportion.

Graphique 3

Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2021



L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle;
2. si une personne participante avait quitté le Régime au 31 décembre 2021, nous lui aurions remboursé 110,1 % de la valeur de sa rente acquise qui, elle, est déterminée en fonction de l'âge de la personne et des taux d'intérêt de la Banque du Canada.

Il est possible de consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2021 dans la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Rapports*. Il est également possible de lire le texte de la Politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans la section *Qui sommes-nous?*

Les rendements de la caisse

Une année de très bons rendements

En dépit des incertitudes liées à la pandémie, l'année 2021 s'est avérée une très bonne année pour plusieurs types de placements. Contrairement à l'année passée où les revenus fixes avaient obtenu les meilleures performances, les rendements dans ces classes d'actifs ont été négatifs en 2021.

En effet, le début de la remontée des taux d'intérêts a fait chuter leur rendement. Cependant, du côté des actions, tant mondiales que canadiennes, les rendements ont été très bons, de même que ceux en immobilier et en infrastructure.

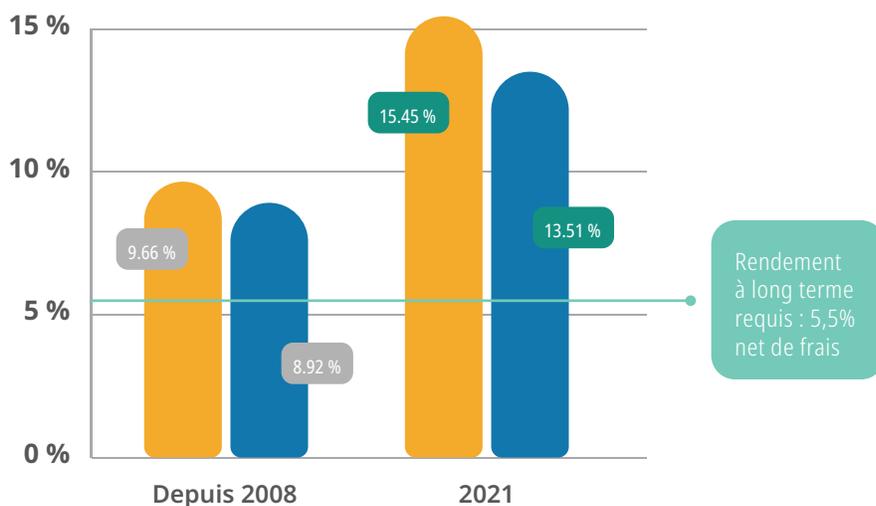
Concrètement, notre caisse de retraite a obtenu un rendement brut de 15,45 %, soit 1,94 % au dessus des indices de référence. Ce rendement est nettement au-dessus (+9,95 %) de notre objectif de rendement visé à long terme qui, lui, est égal à 5,5 % net de frais.

Le rendement de la caisse plus en détail

Depuis le début du Régime en 2008, notre rendement annualisé s'est élevé à 9,66 %, soit plus, encore une fois, que le rendement requis de 5,5 % net de frais. De plus, nous avons ajouté 0,74 % par année par rapport à l'indice de référence (8,92 %). Le graphique suivant illustre cette situation.

Graphique 4

Valeur ajoutée (ou soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime et pour l'année 2021



Indice de référence

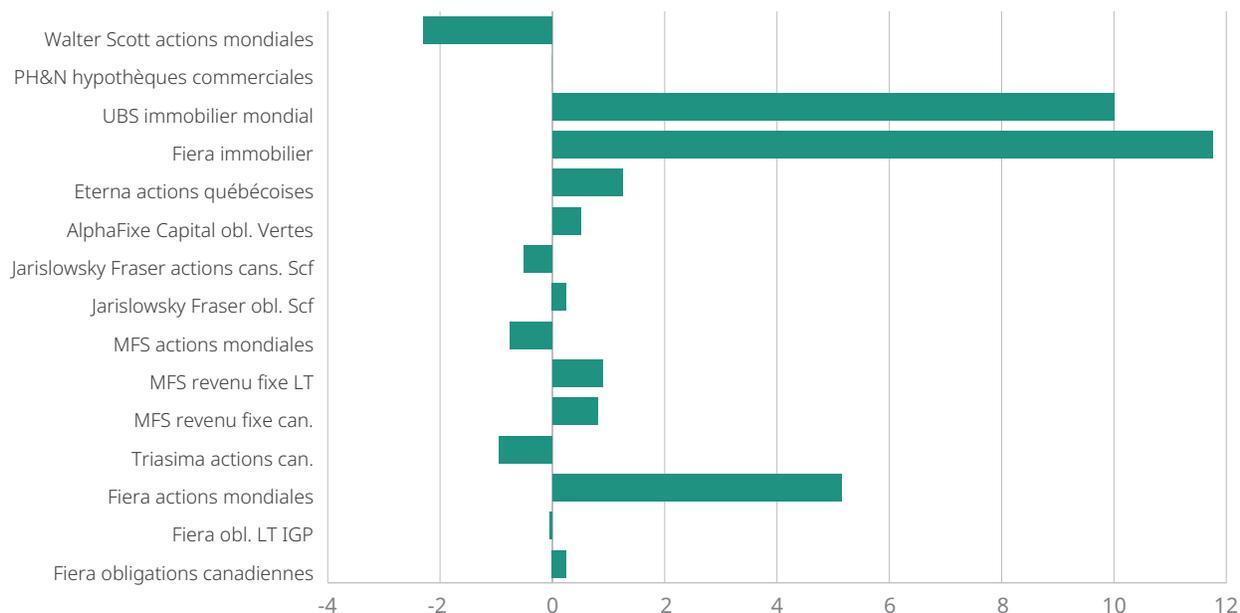
Un indice de référence est un indicateur de performance d'un placement. Chaque type de placement a son propre indice de référence qui permet de comparer comment un portefeuille se comporte par rapport à d'autres qui investissent dans les mêmes marchés sur une période donnée.

Sur un horizon de 4 ans, la caisse a surperformé de 0,82 % les indices de référence (10,02 % vs 9,20 %). Cette surperformance est principalement attribuable à l'immobilier qui fait mieux que l'indice (+3 %).

Le graphique 5 indique que certains gestionnaires ont surpassé les marchés en 2021, tandis que d'autres ont sous-performé. Globalement, on remarque une surperformance importante chez nos gestionnaires en immobilier qui ont ajouté 10 points de base par rapport à l'indice. Ensuite, malgré les bons rendements, les gestionnaires en action ont légèrement sous performé dans leur catégorie. Il faut cependant rappeler que puisque nous tendons à être exclus des énergies fossiles qui ont contribué au bon rendement des indices, nos gestionnaires qui n'en détiennent pas ont, par conséquent, eu des résultats légèrement inférieurs aux marchés.

Graphique 5

Valeur ajoutée (ou soustraite) des gestionnaires en 2021



Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années. On constate la volatilité annuelle du rendement et notre tendance à moins bien faire que les marchés quand ils montent (2017, 2019 et fin 2020); nous résistons mieux toutefois quand ils sont faibles ou négatifs (2018 et début 2020), car notre politique de placement a été conçue pour protéger nos avoirs en période de baisse des marchés. Cependant, l'année 2021 fait exception, puisque nous avons très bien performé dans un marché haussier.

Tableau 5

Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2017 à 2021

	2021	2020	2019	2018	2017
Caisse	15,45 %	8,55 %	16,34 %	0,50 %	8,86 %
Portefeuille de référence	13,51 %	9,34 %	16,65 %	-1,77 %	9,18 %
Valeur ajoutée	1,94 %	-0,79 %	-0,31 %	2,27 %	-0,32 %

Les cotisations volontaires

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime : 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaudraient aujourd'hui 252,57 \$. Autrement dit, cet investissement aurait fructifié de 152% en un peu plus de 13 ans!

Tableau 6

Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008*	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %
2018	-1,10 %
2019	14,62 %
2020	6,79 %
2021	13,16 %

*La période visée est du 1er octobre au 31 décembre 2008.



Les placements du Régime



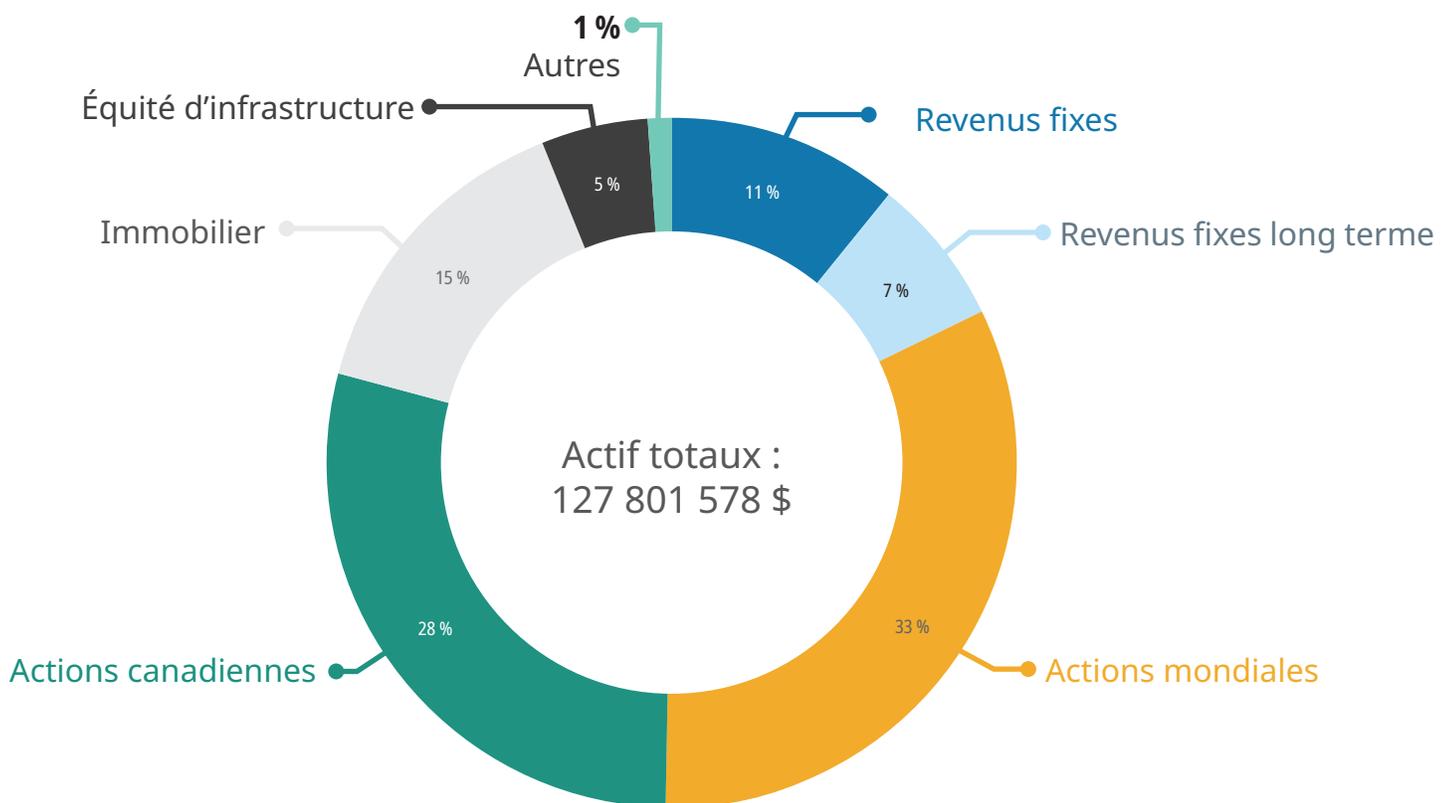
Fiducie Globale
des Régimes de Retraite
à Risques Partagés

La structure de gestion de nos placements

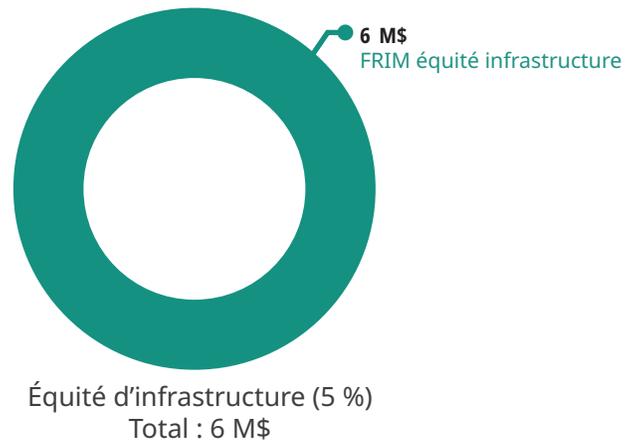
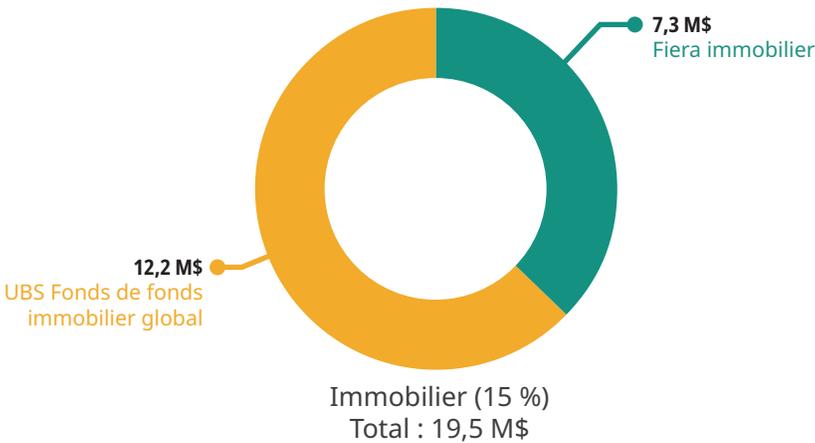
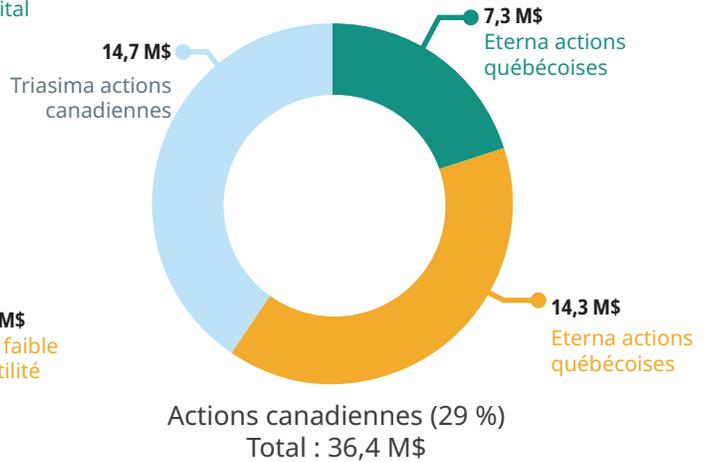
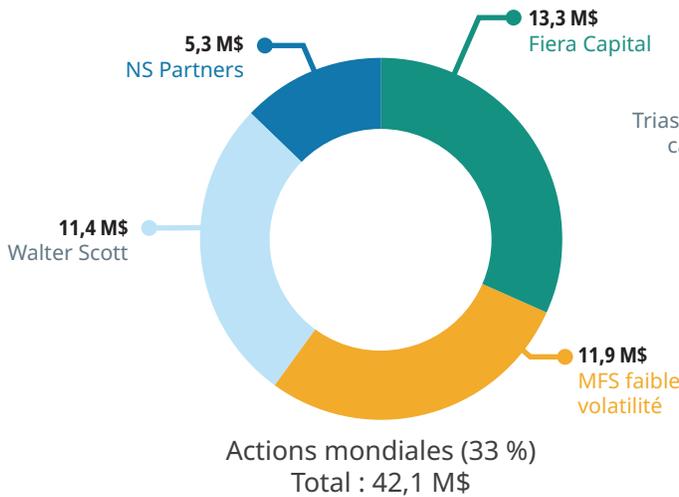
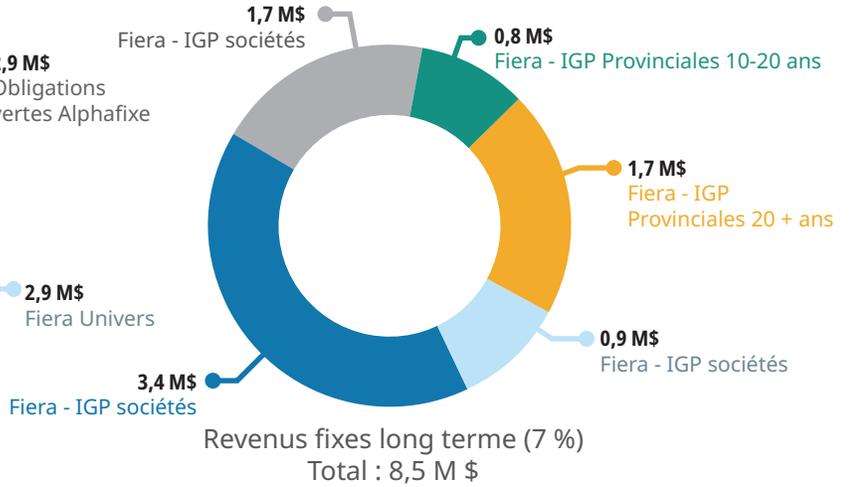
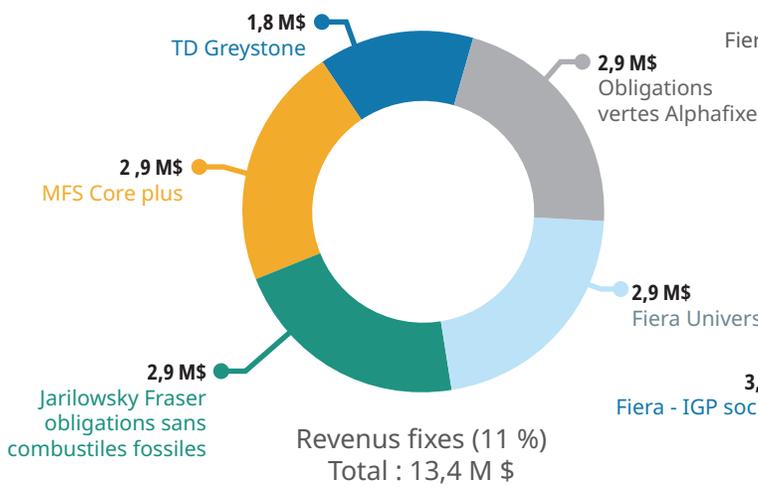
Rappelons que notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**². Steve Marcoux et Anabelle Caron y représentent le Régime. Les actifs de la Fiducie globale au 31 décembre 2021 s'élevaient à 799 millions \$. Toujours au 31 décembre 2021, les actifs du Régime étaient répartis parmi les différentes classes d'actifs de la Fiducie en raison de notre désir de diversification. Ils étaient également répartis parmi les différents gestionnaires à l'intérieur de chacune des classes d'actifs.

Graphique 6

Répartition des actifs par classe d'actifs au 31 décembre 2021 et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs



² Le Régime n'a pas de placements en dette d'infrastructure en raison de notre refus d'investir dans les partenariats publics-privés (PPP) qui constituent, selon le comité de retraite, une forme de privatisation des services publics contraire à l'orientation même du secteur communautaire.



Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2021, disponible sur notre site Internet, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Le principal message à retenir est : nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations) et de cotes de crédit. Nous respectons le principe de base en placements selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Changements apportés à la structure de gestion

Peu de changements ont été apportés à la structure de gestion en 2021. Un suivi rigoureux des mandats donnés aux différents gestionnaires a été fait toute l'année et plusieurs d'entre eux ont été rencontrés par les membres de la Fiducie globale. Ces rencontres permettent entre autres de questionner les différents gestionnaires sur leur gestion des actifs et sur leur vision des mois qui s'en viennent. Le rôle des représentants du Régime est

également de questionner les gestionnaires sur l'investissement responsable et de s'assurer qu'ils répondent aux critères établis dans la politique de placement du Régime.

Aussi, toujours dans le but de diversifier nos placements, les régimes membres de la Fiducie Globale ont ajouté un 4^e gestionnaire dans la coquille des actions mondiales spécialisé en marchés émergents, soit NS Partners. Dans les revenus fixes à court terme, un mandat a été octroyé à GPTD pour un fonds de dette hypothécaire. Les premiers fonds ont été investis en juin pour NS Partners et un premier appel de fonds a été inscrit au dernier trimestre de 2021 pour GPTD.

Des placements responsables

Les gestionnaires et les fonds communs dans lesquels nous sommes investis sont choisis selon qu'ils répondent le mieux aux critères de gestion et d'investissement énumérés dans notre politique de placements. Ces critères ont été établis en fonction des préoccupations des membres et des valeurs de notre milieu. Ainsi, certains fonds indiquent clairement cette volonté d'investir dans les placements responsables, comme le Fonds d'actions canadiennes sans combustibles fossiles de Jarislowski Fraser ou Eterna, fonds d'actions québécoises. Bien qu'il soit difficile d'évaluer la performance de tous les fonds en matière d'investissements responsables et d'empreinte carbone, des rapports nous sont fournis annuellement. Certains gestionnaires ont même mis sur pied des outils de mesure à la suite de l'insistance que nous avons faite auprès d'eux pour obtenir l'information. Aussi, pour la première fois cette année, nous avons été en mesure d'évaluer l'empreinte carbone de nos portefeuilles en actions et de la comparer à celle de l'indice de référence. Le graphique 7 présente les résultats de cette mesure.

Graphique 7

Empreinte carbone de nos fonds (émissions en % de celles de l'indice)



Nous pouvons constater que notre portefeuille en actions canadiennes a une empreinte bien en deçà de celle de l'indice de référence et que celui en actions mondiales se situe en bas de tous les indices, mais de façon moins marquée. Le rapport complet est disponible sur notre site Internet dans la section Placements de l'onglet *Qui sommes-nous*. On y détaille les outils et les normes utilisés pour établir les résultats.

Le Régime en bref

Les rencontres du comité de retraite en 2021

(19 et 20 janvier, 23 février, 23 et 24 mars, 1^{er} et 2 juin,
14 juin, 20 et 21 septembre, 13 octobre, 16 et 17 novembre)

Présences

Francine Grégoire	13 sur 13
Moustapha Gueye	13 sur 13
Johanne Nasstrom	11 sur 13
Françoise Lefebvre	11 sur 13
Nathalie Roberge	13 sur 13
Francis Boursier (jusqu'en mars 2021)	3 sur 3
Sophie Charpentier (à partir de juin 2021)	5 sur 8
Marie Leahey	12 sur 13
Lise Gervais	13 sur 13
Nathalie Lachance	11 sur 13
Steve Marcoux	11 sur 13
Régis Audet	9 sur 13
Nathalie Babin	8 sur 13
Normand Vachon (à partir de juin 2021)	8 sur 8

Les rencontres du comité exécutif en 2021

(13 janvier, 2 février, 10 mars, 14 avril,
19 mai, 8 septembre, 2 et 12 novembre)

Présences

Marie Leahey (à partir d'octobre 2021)	2 sur 2
Régis Audet (jusqu'en septembre 2021)	2 sur 6
Steve Marcoux	8 sur 8
Lise Gervais	8 sur 8
Nathalie Roberge	8 sur 8



Les membres actuels du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5+1 sans droit de vote)



Françoise Lefebvre
La Boîte à lettres
de Longueuil



Nathalie Roberge
Centre d'action bénévole
de Granby



Moustapha Gueye
Chantier de l'économie sociale



Nathalie Babin
Centr'elles, comité d'action
des femmes d'Avignon



Nathalie Lachance
Carrefour Jeunesse Emploi
Thérèse-de-Blainville



Sophie Charpentier
(sdv)
Trêve pour elles

Membres représentant les groupes (4)



Johanne Nasstrom
Table régionale des orga-
nismes communautaires et
bénévoles de la Montérégie



Lise Gervais
Relais-femmes



Steve Marcoux
Centre des aînés de
Pointe-Saint-Charles



Marie Leahey
SORIF

Membres représentant les personnes inactives (1+1 sans droit de vote)



Régis Audet
Centre d'action bénévole
de Saint-Alphonse-Nouvelle



Francine Grégoire
(sdv)
L'Enjeu : cap sur l'emploi



Normand Vachon

Membre indépendant (1)

Les formations

L'année 2021 a fracassé tous les records en termes de nombre de formations offertes. Il faut bien l'admettre, le mode virtuel nous offre plus de flexibilité pour rejoindre un maximum de groupes selon leurs disponibilités.

Plusieurs réunions d'équipe de nos membres étant en virtuel, il était facile pour nous de s'insérer dans leur ordre du jour afin d'offrir notre formation « Mon fonds de pension un outil pour moi ». Cette présentation courte revient sur les bases du Régime, les questions courantes et les options individuelles. Les démarches sont ainsi facilitées pour les personnes qui profitent de nos options individuelles tel que le rachat de service passé et les cotisations volontaires.

Ces rencontres privilégiées nous permettent de renouer avec plusieurs personnes participantes, de faire connaissance avec les nouvelles et d'entretenir leur sentiment d'appartenance envers leur Régime. L'effet est le même avec nos deux autres formations; la formation administrative et la formation préparation à la retraite.

Du côté des présentations destinées aux organismes en réflexion, ici aussi, l'année 2021 fut bien remplie. Avec un petit répit de la pandémie, nous avons pu faire quelques formations en présentiel et une courte visite dans la région de la Gaspésie. Sur le terrain, on sent la préoccupation de plus en plus importante de la part des conseils d'administration de favoriser la rétention du personnel en améliorant les conditions de travail, notamment en offrant un fonds de pension. Nous bénéficions d'un rayonnement grandissant. Après plusieurs années à aller à la rencontre des groupes, de plus en plus de ces derniers nous connaissent assez bien et déposent leur inscription sans rencontre préalable. Malgré cela, il y a encore beaucoup de travail à faire pour continuer de nous faire connaître et de sensibiliser les organismes de tous nos secteurs à l'importance de l'épargne retraite et c'est avec plaisir que l'on continue à aller à leur rencontre.

Formations offertes en 2021

Présentation d'ensemble du Régime	119
Préparation à la retraite	14
Mon fonds de pension un outil pour moi	54
Formation administrative	14



Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées

Groupes adhérents au 31 décembre 2021

Nombre	893 (935 en juin 2022)
Taille	1 à 151 personnes salariées (Moyenne par groupe : 8)
Régions	17 régions administratives
Taux moyen de la cotisation patronale	3,6 %

Personnes participantes au 31 décembre 2021

Nombre	10 401 (11 277 en juin 2022)
Âge moyen des personnes actives	43,3 ans
Âge moyen des personnes inactives	41,6 ans
Genre (personnes actives)	84 % femmes 16 % hommes
Salaire de base médian	42 800 \$
Taux moyen de la cotisation salariale	2,6 %



TOTAL DES PERSONNES
RETRAITÉES***262**

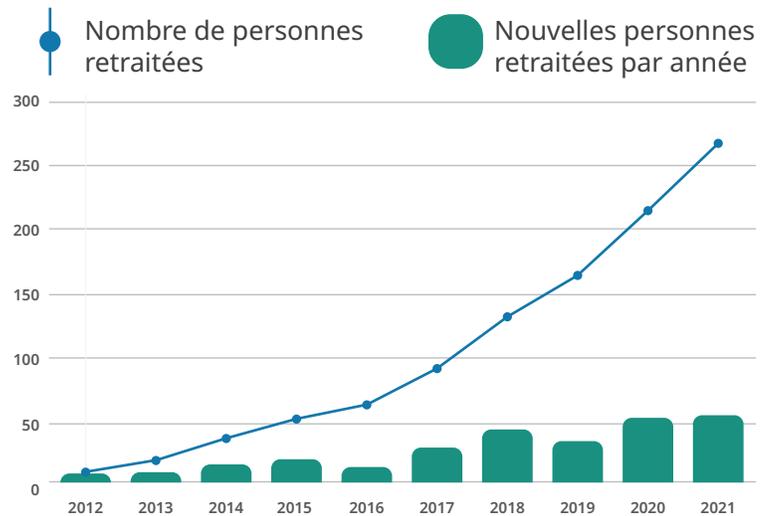
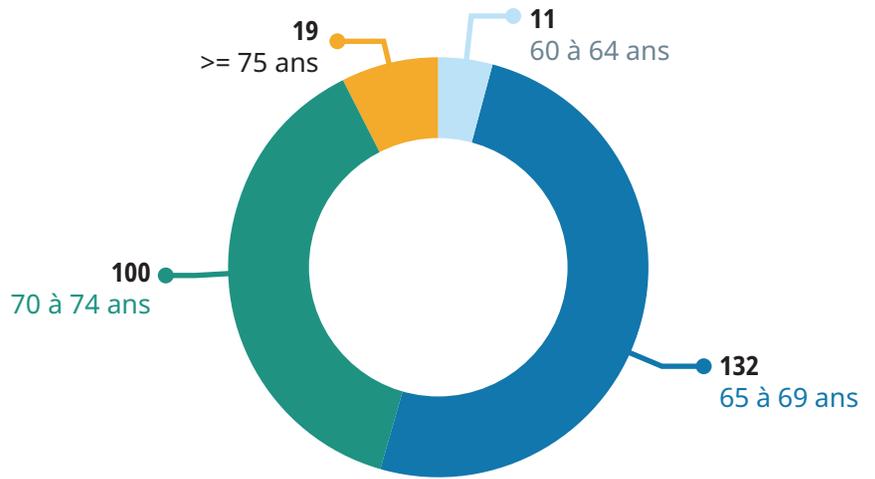
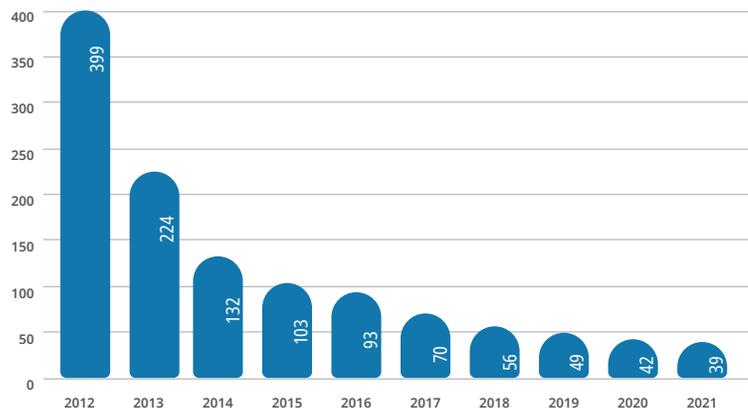
(280 au 30 juin 2022)

GENRE

212 femmes**50 hommes**ÂGE MOYEN
AU DÉPART
À LA RETRAITE**66,4 ANS**ÂGE MOYEN
À LA FIN
DE L'ANNÉE**69,7 ANS**Rente
annuelle moyenne****2 942 \$**

*Comprend également les bénéficiaires conjoints ou conjoints survivants.

** La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres facteurs sont les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc. Cette moyenne a augmenté de 500 \$ en 2021.

Ventilation des personnes retraitées et bénéficiaires
par groupe d'âge au 31 décembre 2021Ratio du nombre de personnes participantes
par personnes retraitées et bénéficiaires

Des remerciements spéciaux

Deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'elles ont fait et tout ce qu'elles continueront de faire.



Des remerciements à nos fournisseurs



Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés



2415, rue Montgomery
Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514 878-4473
Sans frais : 1 888 978-4473
rrfs-gcf@regimeretraite.ca

REGIMERETRAITE.CA

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231
Retraite Québec Numéro d'enregistrement : 38001

